



COMMUNE DE LA CHAMBRE (Savoie)

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2023D018

Envoyé en préfecture le 15/03/2023

Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le

ID : 073-217300672-20230313-2023D018-DE



SEANCE DU 13 MARS DEUX MILLE VINGT-TROIS

Le **TREIZE MARS DEUX MILLE VINGT-TROIS** à 19 H le Conseil Municipal de la commune de LA CHAMBRE convoqué légalement par lettre adressée à chacun de ses membres, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame Mathilde SONZOGNI, Maire.

Présents : Mathilde SONZOGNI-André TRUCHET- Florence DRILLAT-Philippe BOST- Charline PHILIPPON- Marcel BERTINO-Nathalie BRAUN- Yannick MILLERET-Martine MARTY-Gauthier SCHNEIDER- Valérie BENEDETTO-Laurence DIERNAZ- Yannick LE ROUX-Sindy JACQUET.

Représentée : Sandra MALENFANT : procuration à Mathilde SONZOGNI

Nombre de conseillers : 15

Présents : 14

Votants : 15

Date de convocation du conseil municipal : 06/03/2023

Secrétaire de séance : Yannick MILLERET.

AUTORISATION POUR LA SOUSCRIPTION D'UN EMPRUNT

Madame le maire informe le conseil municipal que pour financer des besoins ponctuels de trésorerie du budget et le règlement des travaux de reprise de réseaux et de voiries qui ont débuté, il est nécessaire de contracter un emprunt et de bénéficier de taux d'intérêt encore favorables.

Madame le maire propose de souscrire un emprunt de 200 000 € après consultation de trois établissements bancaires : la Caisse d'Epargne, le Crédit Agricole et la banque postale.

Aussi le conseil municipal, à la majorité (abstentions de Yannick LE ROUX et Laurence DIERNAZ) :

- **VALIDE** la souscription d'un emprunt de 200 000 € ;
- **AUTORISE** Madame le maire à engager toutes les démarches nécessaires pour contracter cet emprunt, et à signer toutes pièces du contrat.

Pour copie conforme, le maire, Mathilde SONZOGNI

